



TAXE D'APPRENTISSAGE

Contribuez à la
formation de vos futures
collaboratrices et futurs
collaborateurs

2025



POURQUOI VERSER VOTRE TAXE À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 ?

EN CHOISSANT DE VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ, VOUS CONTRIBUEZ À OFFRIR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ, À AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ÉTUDES ET DE VIE DE SES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS, TOUT EN FAVORISANT L'INSERTION PROFESSIONNELLE.

■ L'alternance constitue depuis plusieurs années un enjeu majeur pour l'Université Lumière Lyon 2. Ce dispositif facilite l'accès à ses formations en consolidant les liens avec les acteurs économiques et institutionnels. L'Université propose une soixantaine de formations en alternance, de la Licence 1 au Master 2. Plus d'un millier d'alternantes et d'alternants sont ainsi formés dans des domaines comme le droit, l'aménagement du territoire, le commerce international, le digital...

A l'écoute des besoins exprimés par les partenaires du monde socio-économique et les responsables RH, l'Université continue de développer son offre de formations.

À la rentrée 2025, deux nouveaux masters seront proposés : un master en Informatique et le master Écritures créatives, Stratégies et Techniques Rédactionnelles avec l'IA (MAESTRIA), dédié aux métiers de l'écriture créative et rédactionnelle, en phase avec les évolutions des pratiques communicationnelles.

Les équipes pédagogiques conçoivent des formations variées, allant de la formation diplômante aux modules courts, avec des modalités pédagogiques diversifiées : en présentiel, hybride, à distance, synchrone ou asynchrone, pour permettre de renforcer les connaissances et développer des compétences spécifiques. Elles favorisent l'accès à l'emploi, les possibilités de promotion ou de mobilité.

DEVENIR PARTENAIRE, C'EST

PARTICIPER



A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

■ Encadrer nos étudiantes et nos étudiants dans le cadre de stages obligatoires et/ou volontaires tout au long de leur cursus universitaire, ainsi que les étudiantes et étudiants en alternance.

■ S'impliquer dans nos enseignements et la professionnalisation des futures diplômées et futurs diplômés (séminaire, session de créativité, cas pratique, visite d'entreprise, forum métier...).



A DÉVELOPPER L'INNOVATION

■ Solliciter l'expertise de nos enseignantes chercheuses et enseignants chercheurs (recherche partenariale) et/ou de nos étudiantes et étudiants (projets tutorés, conventions industrielles de formation par la recherche - CIFRE, boutique des des sciences) ;

■ Collaborer avec nos laboratoires en s'associant à nos chaires et projets de recherche.



FORMER LES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE DEMAIN

■ Accompagner la formation de vos futures collaboratrices et futurs collaborateurs tout en développant les compétences de vos salariées et vos salariés, grâce à notre offre de formation continue ;

■ Innover dans des dispositifs pédagogiques variés tels que des jeux d'entreprise ou des modules en ligne ;

■ Organiser des événements thématiques stimulant au sein de nos locaux pour favoriser les échanges et l'apprentissage.



À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

> LES RÉALISATIONS 2024

60% D'INVESTISSEMENT DE FONCTIONNEMENT

Dont :

▮ Petits matériels informatiques et opérations de maintenance (disques durs, connectiques, enceintes, matériels pour la photo et les arts graphiques, matériels de robotique, kits journalisme mobile, logiciels, serious game...);

▮ Fournitures diverses ;

▮ Achats d'ouvrages (livres imprimés et numériques, dvd, cartes, partitions, abonnements...);

▮ Actions de communication (réalisation de vidéos et plaquettes, campagnes d'affichage et sur les réseaux sociaux, insertions presse, organisation ou inscription à des événements virtuels...);

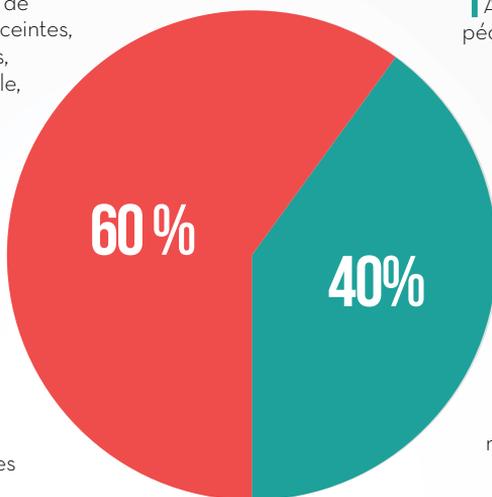
▮ Déplacements (visite d'entreprises, de musées, participation à des concours nationaux et à des rencontres professionnelles type salons, forums...).

40% D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉQUIPEMENT

Dont :

▮ Aménagement de salles pédagogiques et d'espace de travail et d'études (tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, webcams pour l'hybridation des enseignements, fauteuils pour traveling, instruments de musique...);

▮ Achats de matériels informatiques et audiovisuels (remise à niveau ordinateurs fixes et portables).



> LES PROJETS 2025

▮ Promouvoir la nouvelle offre de formation et soutenir le développement de l'alternance et de la formation continue (reprise d'études, diplômes universitaires, formations courtes ou VAE).

▮ Soutenir les initiatives étudiantes s'inscrivant notamment dans les domaines suivants : culturel et artistique, culture scientifique, actions humanitaires et de solidarité, l'entrepreneuriat, animation du campus...

▮ Organiser des événements (rencontres, forum alternance, journées thématiques...) avec la

participation de professionnelles et professionnels, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs, associations... en impliquant les étudiantes et étudiants dans leur préparation ;

▮ Faciliter l'expérimentation et continuer à entretenir et renouveler les équipements pédagogiques (informatiques, audiovisuels, mobiliers...);

▮ Maintenir les achats de ressources et matériels didactiques et pédagogiques (ouvrages papier et numériques, cartes, dvd, logiciels, abonnements...)

CHIFFRES CLEFS 2024



177 millions d'euros
DE BUDGET



13
ENTITÉS
DE
FORMATION

33 Laboratoires de recherche
8 Fédérations de recherche
4 Laboratoires d'excellence



1 500
STRUCTURES

(entreprises, collectivités, associations)
actives sur notre plateforme
Jobteaser, notre Career center



Diffusion d'offres
d'emploi et/ou de stage,
événements, ...

27 000

ÉTUDIANTES & ÉTUDIANTS
dont près de **90% EN EMPLOI**
après une **Licence pro.** ou un **Master**



+ 6 200 STAGES
dont près de 5 300 réalisés dans
le cadre de la formation initiale et
environ 1000 stages volontaires

LES ÉTAPES DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

C'est via la plateforme **SOLTÉA**, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), que vous pourrez affecter le solde de la taxe d'apprentissage 2025 à l'établissement / la formation de votre choix.

Pour cela, il vous suffira de vous munir de vos identifiants Net-Entreprises pour vous connecter à **SOLTÉA** ; puis de convertir le montant du solde en pourcentage.

> LES DATES CLÉS

Ouverture de la plateforme **SOLTÉA** aux employeurs et début de la 1^{ère} période de répartition

Répartition **du 26 mai au 27 juin** pour un virement des fonds aux établissements à partir du 11 juillet

Répartition **du 14 juillet au 24 octobre** pour un virement des fonds aux établissements à partir du 7 novembre

Virement des fonds non répartis **à partir du 27 novembre** par voie réglementaire

A partir du
26 mai 2025

1^{ère} période
de répartition

2^{ème} période
de répartition

Fonds
non répartis

Liste des formations habilitées à percevoir la Taxe d'apprentissage, calendrier des stages, accès au career center...

www.univ-lyon2.fr

-> Profil entreprise et partenaire

-> Taxe d'apprentissage

Pour toute question ou complément d'information :

taxe-apprentissage@univ-lyon2.fr

Crédits photos et légendes :

1. Journées Portes Ouvertes 2024, Université Lumière Lyon 2.
© Direction de la communication (février 2024).
2. Rentrée septembre 2024, Campus Berges du Rhône de l'Université Lumière Lyon2.
© Direction de la communication - Jad Bou Assi et Stéphane Marquet.
3. Fête de la Science 2024, Université Lumière Lyon 2.
© Direction de la communication - Stéphane Marquet.
4. Présentation du master informatique au sein du Campus Porte des Alpes.
© Institut de la Communication de l'Université Lumière Lyon 2 (février 2025).



4.

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE L'UNIVERSITÉ



RESTEZ AU COURANT DES
PROCHAINS ÉVÉNEMENTS
DE NOTRE UNIVERSITÉ

RETROUVEZ TOUT L'AGENDA

[www.univ-lyon2.fr/universite/
agenda](http://www.univ-lyon2.fr/universite/agenda)

Rentrée septembre 2024, Campus Berges du
Rhône, de l'Université Lumière Lyon 2
© Direction de la communication. - Jad Bou Assi et
Stéphane Marquet



L'INCUBATEUR LUMIÈRE

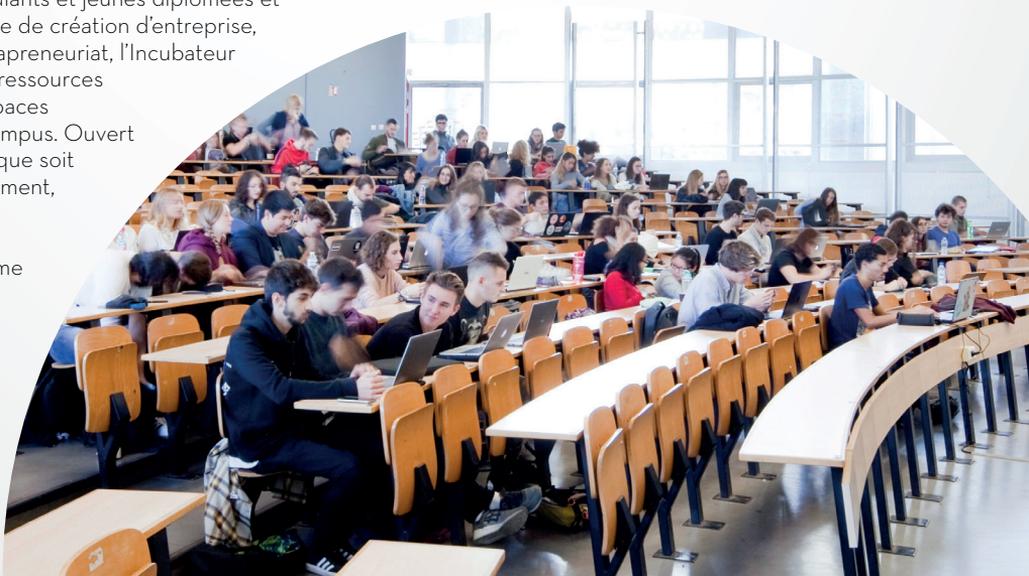


L'INCUBATEUR LUMIÈRE

L'université accompagne le développement de projets entrepreneuriaux à travers l'Incubateur Lumière, un dispositif dédié à l'accompagnement des étudiantes et étudiants et jeunes diplômées et diplômés. Qu'il s'agisse de création d'entreprise, d'association ou d'intrapreneuriat, l'Incubateur met à disposition des ressources essentielles et des espaces collaboratifs sur les campus. Ouvert à toutes et tous, quel que soit le cursus ou l'établissement, il favorise l'insertion professionnelle et contribue au dynamisme socio-économique du territoire.

PLUS D'INFOS :

[www.univ-lyon2.fr/formation/
entrepreneuriat/un-incubateur-a-
luniv](http://www.univ-lyon2.fr/formation/entrepreneuriat/un-incubateur-a-luniv)



Cours en Amphithéâtre,
Campus Porte des Alpes de
l'Université Lumière Lyon 2.
© Direction de la
communication.

LE LAB'ALTERNANCE

> LE LAB'ALTERNANCE

Afin de sécuriser le parcours des alternantes et alternants, le Pôle Alternance de l'Université Lumière Lyon 2 propose depuis la rentrée 2024 un lieu innovant : le Lab'Alternance.

Entièrement dédié aux alternantes et alternants, cet espace a pour objectif de renforcer les actions d'accompagnement et de créer une communauté d'apprenties et d'apprentis et d'alumni sur laquelle s'appuyer.

Pour cela deux grandes salles sur le Campus Porte des Alpes ont été aménagées afin d'accueillir librement les alternantes et alternants dans un environnement favorisant le travail individuel ou collectif, l'échange entre pairs et l'entraide.

Afin de répondre aux problématiques spécifiques des alternantes et alternants, le Lab'Alternance porte tout au long de l'année, en s'appuyant sur un réseau de partenaires professionnels, une programmation d'ateliers et animations thématiques tels que la recherche d'un contrat, la question du double logement, le statut de salariée et salarié / étudiante et étudiant, les réseaux sociaux professionnels, etc.

Enfin le Lab'Alternance c'est aussi des Événements Entreprises qui permettent aux alternantes et alternants d'enrichir leur connaissance du monde professionnel.

PLUS D'INFOS :
www.univ-lyon2.fr/formation/alternance/le-lab-alternance

COSIE, INTERVIEW

> LE CENTRE D'ORIENTATION DES STAGES ET DE L'INSERTION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS (COSIE)



”

« Apprendre à s'orienter, et à professionnaliser son parcours universitaire : Le COSIE a, notamment, pour mission de mettre en œuvre la politique de professionnalisation de l'Université à travers des dispositifs d'accompagnement d'orientation et d'insertion

professionnelle. Au cours de la licence, les étudiantes et étudiants bénéficient d'un enseignement, l'UE Préprofessionnalisation, destiné à les rendre acteur de leur parcours universitaire, à les outiller pour la recherche d'un stage ou d'un contrat en alternance. L'objectif de cet enseignement à l'instar des dispositifs pilotés par le COSIE est de favoriser les réussites de tous et de faciliter l'insertion professionnelle. »

Sylvie Dadomo,

Directrice adjointe du COSIE (Centre d'Orientation, des Stages, et de l'Insertion des Étudiants et Étudiantes)

Le Centre d'Orientation des Stages, et de l'Insertion des Étudiantes et étudiants (COSIE) accompagne les étudiantes et les étudiants dans leur parcours universitaire en facilitant leur intégration en entreprise à travers des stages, qu'ils soient obligatoires ou volontaires. Il établit un lien direct entre les étudiantes et étudiants et les partenaires du monde socio-économique, offrant ainsi une opportunité d'enrichir leur expérience tout en favorisant leur insertion professionnelle. Les dispositifs pilotés par le COSIE leur permettent de valoriser les savoirs académiques pour les mettre en œuvre dans un contexte professionnel et ainsi de faciliter l'accès au premier emploi.

PLUS D'INFOS :
www.univ-lyon2.fr/formation/stages/doctorat

“